

Combattre la pauvreté, c'est combattre les préjugés

On ne vit pas trop
mal avec le RSA.

L'immigration
coûte cher à la
France...

Notre modèle de solidarité
enferme les pauvres dans
l'assistanat.

Les pauvres sont
des fraudeurs.

On peut gagner plus
au RSA qu'avec le
SMIC.

Les pauvres
ne veulent pas
travailler.

Quotidiennement, ces idées fausses, et bien d'autres, nous sont assénées comme des évidences. Anodin ? Hélas non, ces discours humilient, dressent des barrières...
Voulons-nous léguer à nos enfants une société basée sur la crainte et la méfiance ?

Non. C'est pourquoi, en complément du livre *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* (voir dernier panneau), ATD Quart Monde propose de déconstruire ces préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et de précarité à travers cette exposition ludique et documentée.



Notre modèle de solidarité enferme les pauvres dans l'assistanat.



Merci à Camille Besse pour son illustration

FAUX. Les personnes confrontées à la pauvreté ne sont pas « accros » à l'assistance.

La plupart des personnes exclues de l'emploi veulent être utiles et sont prêtes à en occuper un, même sans y gagner plus qu'aux minimas sociaux¹.

Les taux élevés de non-recours aux prestations sociales² montrent qu'une majorité de personnes préfèrent s'en sortir par leurs propres moyens, plutôt que de devoir effectuer des démarches administratives complexes

en ayant à justifier de leurs difficultés tous les trois mois.

L'assistance, c'est une solution de secours surtout pour nos décideurs qui n'ont ainsi pas à chercher de solutions plus durables avec ceux qui endurent la pauvreté et l'exclusion... et que l'on suspecte régulièrement d'être des profiteurs et des « assistés. »

1. Voir l'enquête «L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux» menée en 2009 par la Direction Générale du Trésor et de la Politique

Économique.
2. Par exemple, le taux de non-recours au Revenu de Solidarité Active est de 50% et il est de plus de 60% pour

les tarifs sociaux de l'énergie. Voir Odenore, L'Envers de la «fraude sociale». Le scandale du non-recours aux droits sociaux, Paris, Éd. La Découverte, 2012



On peut gagner plus au RSA qu'avec le SMIC.



Merci à Napolitano pour son illustration

FAUX. Si l'on galère avec le SMIC, on galère encore plus avec le RSA.

Ressources mensuelles (dont APL) pour un couple, à Paris avec un loyer de 700€ mensuels.

Situation de la famille	AU RSA SOCLE (sans emploi ni allocations chômage)	AVEC UN SMIC (à 1100 € mensuel net + RSA activité)	
Sans enfant avec aide au logement (APL)	988 € = 621(RSA)+367(APL) + droit à la CMUC ¹ et aux tarifs sociaux	1 475 € = 1 100+203(RSA activité ²)+172(APL) + droit à l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé)	1466 €
Avec deux enfants avec APL et Allocations familiales (=127 €)	1 372 € = 889 ³ +483(APL) + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux	1 939 € = 1 100+128(AF)+343(RSA activité)+368(APL) + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux	2052 €

↑
SEUIL DE PAUVRETÉ
(revenu par mois en 2011⁴)

Le couple au RSA touche entre 500 et 600 euros de moins que le couple avec un SMIC. Mais dans les deux cas de figure, la famille au RSA et celle au SMIC se situent au niveau du seuil de pauvreté ou en-dessous.

1. Pour avoir accès à la CMUC (Couverture maladie universelle complémentaire) et aux tarifs sociaux gaz et électricité, les revenus mensuels doivent être inférieurs à 1074€ pour un couple sans enfants et 1504€ pour un couple avec deux enfants. Sont inclus dans ce calcul les revenus de la famille (hors RSA mais y compris allocations familiales)

et un forfait logement en cas d'aide au logement : 118€ mensuels pour deux personnes en 2013 et 146€ au-delà.
2. Le RSA activité se calcule par la formule RSA activité = montant forfaitaire RSA + 62% des revenus d'activité (sans AF) - Ressources du foyer (avec AF) - forfait logement (en cas d'aide au logement). Le forfait logement à déduire s'élève

à 118€ pour un couple sans enfant et 146€ pour un enfant ou plus.
3. Le RSA socle comprend les allocations familiales.
4. Les chiffres de la pauvreté n'étant connus qu'avec un certain délai, nous ne disposons début 2014 que du seuil de pauvreté 2011.



Les pauvres ne veulent pas travailler.



FAUX. Une majorité souhaite travailler, même sans gagner plus.

Le rapport de l'Onpes¹ *Penser l'assistance* (mai 2013) montre que **plus des deux tiers des personnes en situation de pauvreté sont en emploi ou en recherche d'emploi.**

L'enquête «*L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de minimas sociaux*» menée en 2009 par la Direction générale du trésor montre que la plupart des bénéficiaires accepteraient la reprise d'un emploi, même sans gain financier immédiat. Cela s'explique par la valeur que les personnes sans emploi accordent au travail, l'espoir qu'elles

placent dans des gains ultérieurs et leur volonté d'assurer le meilleur avenir possible à leur famille.

Les principaux freins évoqués pour la reprise sont le manque d'emplois, de moyens de transport, de formations adaptées², de modes de garde d'enfants, les problèmes de santé, etc.

Dire que les personnes en grande précarité ne veulent pas travailler n'évite-t-il pas aussi à certains décideurs de s'interroger sur le cruel manque d'emplois dans notre pays et sur la manière de lutter contre les freins à la reprise d'emploi ?

Merci à Bauer pour son illustration

1. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

2. Ce sont les personnes qui ont le plus besoin de formation qui en bénéficient le moins. Un tiers des personnes ayant un diplôme du supérieur déclare avoir suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, alors que ce

n'est le cas que d'une personne non diplômée sur dix (« *Bilan formation-emploi* », novembre 2011, Insee, www.insee.fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi®_id=0).



On ne vit pas si mal avec le RSA.



Merci à Robin Gindre pour son illustration

FAUX. Il n'est pas possible de vivre dignement avec le RSA aujourd'hui.

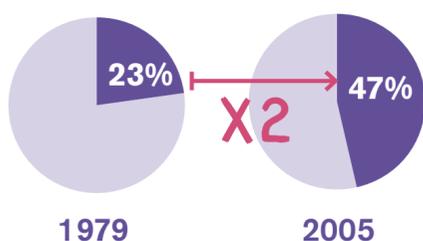
Ce cliché a la vie dure

car, comme les personnes qui ont des niveaux de revenus différents vivent de plus en plus dans des mondes séparés, elles se comprennent de moins en moins. La pauvreté est cachée et méconnue¹.

Quelques indicateurs

font cependant comprendre combien la vie est dure pour les familles ayant les plus bas revenus : 3,8 millions de ménages consacrent plus de 10% de leur budget à l'énergie et **3,5 millions déclarent souffrir du froid dans leur logement.**³

Part des dépenses contraintes (loyer, téléphone, gaz, électricité, assurances...) dans le budget des ménages pauvres et modestes²



Nombre de dossiers de surendettement déposés à la Banque de France



Renoncement aux soins⁴



↳ CONSÉQUENCE : en France, un homme sans emploi vit en moyenne 18 ans de moins qu'un cadre⁵.

1. Et, ajoute l'économiste Joseph Stiglitz, les chiffres sous-estiment souvent la réalité : « Quand le Bureau du recensement a récemment examiné de près les statistiques, le taux de pauvreté [aux États-Unis] est passé de 15,2% à 16%. » (Joseph Stiglitz, *Le prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2012, p. 65)
2. Rapport *Pour une mise en œuvre du droit à des moyens*

convenables d'existence. Analyse établie autour du concept de « reste à vivre » publié en juin 2012 par le Comité national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

3. « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », par Isolde Devalière, Pierrette Briant et Séverine Arnault, revue *Insee Première*, mai 2011.

4. Sondage CSA/Europ Assistance/Cercle santé société, cité dans Odenore, *L'Envers de la « fraude sociale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, Éd. La Découverte, 2012

5. « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », N. Blanpain, revue *Insee Première* n° 1372, 2011



Les pauvres sont des fraudeurs.

FAUX. «*La fraude des pauvres est une pauvre fraude*», estime le Conseil d'État en février 2011.¹



Merci à Nicolaz pour son illustration

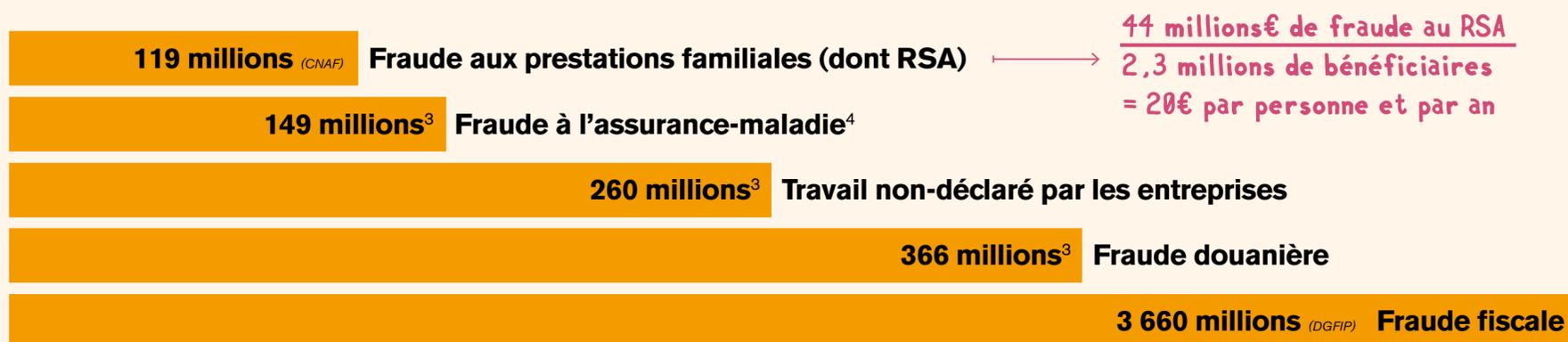
Il ne s'agit pas de nier ni la fraude aux prestations sociales, ni la nécessité de lutter contre elle.

Mais elle est très faible par rapport aux autres types de fraudes – notamment la fraude fiscale –, auxquels les discours stigmatisants s'intéressent beaucoup moins.

Face à ces montants de fraudes,

précisons que les montants des non-recours aux prestations sont sans commune mesure : par exemple 5,3 milliards pour le RSA en 2011. Au total, plus de 10 milliards d'euros seraient « économisés » chaque année par l'État parce qu'une partie des personnes qui ont droit à ces prestations ne les sollicitent pas².

Montant des fraudes détectées en 2012



1. Entretiens « Fraude et protection sociale » publiés dans la revue *Droit social* n°5, mai 2011.
2. Source : Odenore, *L'Envers de la « fraude sociale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, Éd. La Découverte, 2012

3. Source : Délégation nationale à la lutte contre la fraude
4. Essentiellement par les professionnels de santé.



Les gens font tout pour toucher des aides.

... POUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE, TAPÉZ 'DIÈSE', COMPOSEZ LES DIX CHIFFRES DE VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE, PUIS LAISSEZ VOTRE ADRESSE MAIL ...



Merci à Liliyan pour son illustration

FAUX.

Au contraire, beaucoup ne sollicitent pas les aides auxquelles ils ont droit.

Pour différentes raisons (complexité des démarches, volonté de ne pas dépendre de l'aide publique, manque d'information, souhait de ne pas être contrôlé...),

une partie des personnes éligibles à des aides n'en font pas la demande. C'est ce que l'on appelle le non-recours. Au total, plus de 10 milliards « économisés » chaque année par l'État.

Tableau des non recours

RSA (en moyenne)	50%
dont RSA activité	68%
RSA socle	35%
CMU complémentaire	29%
tarif première nécessité d'EDF	68%
tarif spécial solidarité de GDF	62%
tarifs sociaux dans les transports urbains	50 à 70%

Montants estimés des non-recours

RSA ²⁰¹¹	5,3 Milliards
prestations familiales et logement ²⁰⁰²	4,7 Milliards
allocation personnalisée d'autonomie (APA) ²⁰⁰⁵	828 millions

1. Pour tous ces chiffres : Odenore, *L'Envers de la « fraude sociale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, Éd. La Découverte, 2012



Pour lutter contre la pauvreté, il faut de la croissance économique.

FAUX. La croissance ne suffit pas pour résorber la pauvreté. Et même sans croissance, nous avons des moyens d'agir.



Merci à Lasserpe pour son illustration

La crise économique a bien sûr des conséquences sur la pauvreté, mais l'inverse n'est pas vrai : la croissance économique ne réduit pas nécessairement la pauvreté. D'ailleurs, dans les pays dits « développés », la croissance économique n'améliore plus la santé, l'éducation, l'emploi, le bonheur ou les mesures du bien-être. Au contraire, elle accentue souvent les inégalités et la pauvreté¹ et dégrade l'environnement. L'exemple des États-Unis est révélateur : ce pays compte parmi les plus riches mais aussi parmi les plus inégalitaires des pays développés et parmi ceux qui comptent la plus grande part de personnes pauvres.

Dans les pays développés, il est possible d'améliorer la qualité de vie de tous et de réduire la pauvreté sans miser sur la croissance, mais en allant vers une économie créant moins d'inégalités et plus durable pour l'homme et pour la planète.

On peut aussi user d'autres outils comme, par exemple, au Japon, la réduction des écarts de revenus, ou encore la fiscalité et la redistribution comme dans les pays scandinaves. Les Danois, les Norvégiens et les Suédois font partie des peuples qui paient le plus d'impôts sur le revenu... et qui sont les plus heureux au monde². Pourquoi ? Parce qu'ils ont des services publics de qualité, moins d'inégalités, plus de solidarité et de confiance entre eux, etc.

1. Lire par exemple *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, par Richard Wilkinson et Kate Pickett, Éditions Les petits matins, Institut Veblen et Étopia, 2013, 512 pages.

2. *World Happiness Report 2013*, Nations Unies.



Avec la CMU, tout le monde a accès aux soins.

FAUX. Les non-recours et les refus de soins font que tout le monde n'a pas accès aux soins.



Merci à Camille Besse pour son illustration

En août 2012, **21,5% des bénéficiaires du RSA socle n'avaient pas accès** à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)¹ alors qu'ils y ont normalement tous droit.

70% des personnes qui ont droit à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) n'en font pas la demande². Plus d'un tiers des bénéficiaires de la CMU-C renoncent à des soins pour des raisons financières³.

Selon le Fonds CMU, **un quart des médecins refusent des patients bénéficiaires de la CMU**, surtout dans les grandes villes. Ce taux est plus élevé chez les dentistes (32%), les ophtalmologues (31%), généralistes et gynécologues de secteur 2 à honoraires libres : respectivement 33% et 40%⁴.

Conséquences de ces inégalités face à la prévention et aux soins : on constate une croissance des inégalités d'espérance de vie en France.

Espérance de vie d'un homme de 35 ans dans les années 2000⁵



1. Rapport 2012 du Fonds CMU.

2. Fonds CMU, Rapport d'évaluation de la loi CMU, Paris, 2012. L'ACS est un «Chèque santé» qui aide à payer une complémentaire santé et permet de ne plus avancer la part des soins et des médicaments remboursée par l'assurance

maladie (Tiers payant). Avec l'ACS, Les médecins ne peuvent plus demander de dépassement d'honoraires. Enfin, l'ACS ouvre automatiquement droit au tarif social de EDF et GDF.

3. Rapport Renoncements aux soins des bénéficiaires de la CMU-C : Enquête dans les CES de l'Assurance maladie, mars 2011

4. Source : Refus de soins : le testing 2009, Fonds CMU, 2009.

5. Source : «L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent», N. Blanpain, revue Insee Première n°1372, 2011



La lutte contre la pauvreté coûte cher aux classes moyennes.

FAUX. Elle ne coûte pas si cher que cela. Et la société a tout à y gagner, y compris financièrement.



Il est inexact de dire que la lutte contre la pauvreté coûte cher aux ménages français. Selon une étude récente¹, le système socio-fiscal est neutre pour les classes moyennes inférieures (ménages dont le niveau de vie pour une personne seule est compris entre 1 200€ et 1 600€/mois).

En effet, elles contribuent presque autant qu'elles reçoivent : 43% de leur revenu part impôts sur le revenu, TVA, autres impôts indirects et cotisations sociales mais elles reçoivent environ 42% de leur revenu sous forme d'aides sociales, allocations familiales, chômage, pensions de retraite et couverture maladie.

la France n'est que légèrement au-dessus de la moyenne européenne.

La France est en deuxième position en Europe pour la part de ses dépenses sociales rapportée à son produit intérieur brut (PIB) : 33%. Mais les dépenses sociales recouvrent bien plus que la lutte contre la pauvreté ; elles couvrent surtout les domaines santé, vieillesse, maternité-famille, emploi et logement, dont tout le monde ou presque bénéficie.

Pourcentage du PIB pour les dépenses consacrées strictement à l'exclusion sociale (en 2009)²

aux Pays-Bas	2%
au Danemark	0,9%
en Belgique,	0,8%
en Suède et en Finlande,	0,7%
France	0,5%
Union européenne (moyenne)	0,4%

1. «En France, les classes moyennes inférieures bénéficient moins de la redistribution que dans d'autres pays», R. Bigot, É. Daudey, J. Muller, G. Osier, *Consommation et modes de vie* n° 264, CREDOC, 2013
2. *La protection sociale en France et en Europe en 2010*, collection *Études et statistiques de la Drees*, p. 146-147.



Les immigrés prennent des emplois aux Français.



FAUX. Les immigrés apportent au contraire de la richesse au pays d'accueil.

L'immigration de travail en France ne représente que 10% environ de l'immigration totale, soit

seulement 20 à 30 000 personnes nouvelles par an (plusieurs dizaines de milliers d'actifs quittent la France chaque année). Les autres sont dus au rapprochement familial (essentiellement de conjoints de français) et 30% sont des étudiants. Globalement, la présence de populations immigrées en France crée de la consommation et donc de l'emploi. Elles paient des taxes, des impôts et des cotisations sociales.

À partir de plusieurs études réalisées dans différents pays, Xavier Chojnicki et Lionel Ragot concluent qu'« **il n'existe aucune preuve d'un effet d'éviction permanent de l'immigration sur l'emploi des autochtones¹** ». Au contraire, une étude de l'OCDE² montre qu'« *un accroissement de 1% de la part des immigrés dans la population active d'un pays augmente le taux de chômage des natifs de seulement 0,05 point au bout d'un an, cet effet s'annulant totalement au bout de cinq ans.* »

1. Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, *On entend dire que l'immigration coûte cher à la France. Qu'en disent les économistes ?*, Paris, Eyrolles/Les Échos, 2012.

2. « *The Unemployment Impact of Immigration in OECD Countries* », 2007.



L'immigration coûte cher à la France.



PLANTU

© Plantu, 2014.

Merci à Plantu pour son illustration

FAUX. Elle coûte peu et même rapporte certaines années grâce à l'apport de consommation, d'impôts et de cotisations.

Les populations immigrées perçoivent en moyenne davantage de prestations sociales

que les Français natifs pour ce qui est des aides au logement et du RSA (et un peu plus pour ce qui est des allocations familiales et des allocations chômage). Mais c'est le contraire pour ce qui est de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse.

Dans sa première étude sur le sujet,¹

l'OCDE fait un constat un peu différent et fait apparaître un impact fiscal légèrement négatif en 2008-2009 pour les familles immigrées vivant en France, qui s'explique en partie par le fait que celles-ci sont relativement âgées et donc un peu moins actives. Pour la plupart des pays, remarque cependant l'OCDE, l'impact de l'immigration est positif.

Les recettes et les dépenses liées à l'immigration en 2005 (en millions €)²

Recettes	
Impôts sur revenus du travail	3414
Impôts sur revenus du capital	3350
Taxes sur la consommation	18335
Impôts locaux	2541
CSG-CRDS	6215
Cotisations sociales (chômage, retraite, maladie, famille...)	26457
Autres recettes	11714
Total	72026

Dépenses	
Retraite	16365
Aides au logement	2593
Revenu Minimum d'Insertion	1740
Chômage	5047
Famille	6724
Santé	11154
Éducation	4222
Autres dépenses	20295
Total	68140

Impact budgétaire net : 3885 m€, donc un apport net de presque 4 milliards.

1. OCDE, «Perspectives des migrations internationales 2013».
2. Source : Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, *On entend dire*

que l'immigration coûte cher à la France. Qu'en disent les économistes ?, Paris, Eyrolles/Les Échos, 2012.

3. Contribution Sociale Généralisée et Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.



La France distribue des minima sociaux élevés.

DES TROP PERÇUS RÉCLAMÉS AUX CHÔMEURS



Merci à Lasserpe pour son illustration

FAUX. La France est dans la moyenne européenne.

En France, le montant des minima sociaux (incluant l'aide au logement) pour une famille avec deux enfants équivaut à 72% du seuil de pauvreté,

contre 76% en moyenne dans l'Union européenne (85% pour l'Allemagne et 92% pour le Royaume-Uni)¹.

Par ailleurs, le montant des minima sociaux (RSA², AAH³) ne connaît pas la même progression que l'ensemble des

revenus. En 1988, le Revenu minimum d'insertion équivalait à 50% du SMIC. En 2014, le RSA socle est à 44% : **soit 499 € par mois pour une personne seule.**

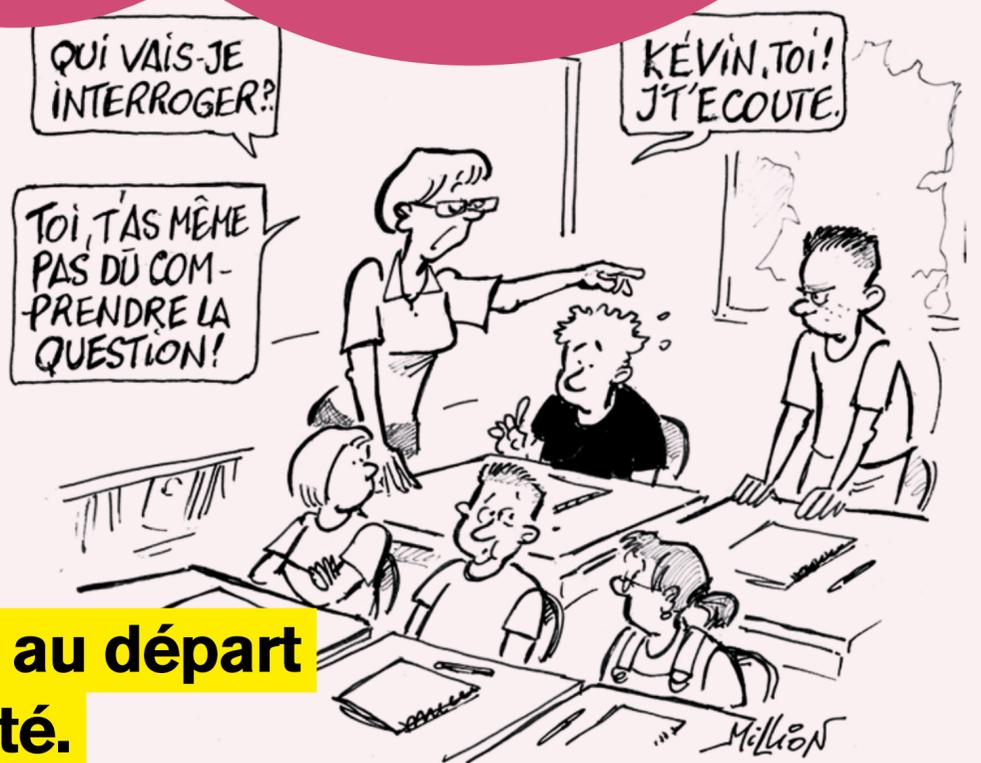
En décembre 2012, le gouvernement a décidé d'une revalorisation du RSA socle de 10% (en plus de l'inflation) sur cinq ans – qui ne permettra cependant pas de rattraper le décrochage du SMIC depuis 1988.

1. Chiffres 2003. Source OCDE, cité dans l'article « Un panorama des minima sociaux en Europe » dans la revue *Études et résultats de la DREES* du ministère de l'Emploi, n°464, février 2006.

2. Revenu de Solidarité Active
3. Allocation Adulte Handicapé



Les enfants pauvres sont moins aptes que les autres à l'école.



FAUX.

Ils ont plus de difficultés au départ mais il n'y a pas de fatalité.

Merci à Georges Million pour son illustration

Dans son rapport *Les inégalités à l'École*¹, le Conseil Économique, Social et Environnemental explique que «*les enfants originaires des milieux sociaux les plus favorisés ou ceux dont les parents sont les plus diplômés progressent davantage, si bien que les inégalités sociales se creusent au fur et à mesure de l'avancée de la scolarité élémentaire. Le niveau de diplôme des parents (particulièrement celui de la mère) et, de manière plus globale, les possibilités d'encadrement de la scolarité par les familles revêtent une importance au moins aussi grande que leur situation socio-économique.*»

Mais le lien entre pauvreté et échec scolaire n'est pas fatal :

dans la plupart des autres pays développés, il est moins élevé qu'en France, en particulier au Canada, en Finlande, au Japon, au Portugal ou en Chine².

Pour casser ce lien, il faut agir au plus tôt, dès la maternelle, et mettre en oeuvre des pédagogies participatives et coopératives qui permettent à tous les élèves de mieux réussir.

1. Également téléchargeable sur www.lecese.fr/travaux-publies/les-inegalites-lecole (consulté en mai 2013).

2. Source étude PISA 2009. Les études PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) sont publiées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).



QUE PUIS-JE FAIRE ?

SIGNER LA PETITION

pour la reconnaissance
de la discrimination
pour précarité sociale sur
www.jeneveuxplus.org

AGIR PRÈS DE CHEZ MOI,

- en rejoignant une association
- ou en suivant une des 50 pistes
pour agir proposées sur ce site :

[www.atd-quartmonde.fr/
50ideespouragir](http://www.atd-quartmonde.fr/50ideespouragir)

COMMANDER LE LIVRE

*En finir avec les idées
fausses sur les pauvres
et la pauvreté*

publié par les éditions Quart Monde
et les éditions de l'Atelier
(5€ dans toutes les bonnes librairies)



LIRE NUIT GRAVEMENT AUX PRÉJUGÉS